

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le 21 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 15 mai 2019, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mrs Jean-Pierre LALANNE - Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjointes - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE -

#### ABSENTS ET EXCUSES :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mmes Marie-Josée HENRARD - Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Valériane ALEXANDRE - Mrs Jesus SIMON - Bruno CASSEN - Mmes France POUDEX - Nadine PEYRIN

#### POUVOIRS :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à M. André DROUIN  
 Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN  
 Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO  
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO  
 Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme Régine LAGOUARDETTE  
 M Jesus SIMON donne pouvoir à Mme Nicole COUTANT  
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE  
 Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

### **OBJET : STADE ANDRE DARRIGADE : MODIFICATION DES TARIFS DE LA PISCINE D'ASPREMONT**

Le territoire du Grand Dax va accueillir un nouvel équipement aquatique fin 2019. La piscine d'Aspremont cessant son activité dès l'ouverture du nouvel équipement, il apparaît opportun que les tarifs d'abonnement annuel de la piscine d'Aspremont soient modifiés afin de ne pas pénaliser les utilisateurs.

Les tarifs actuels sont les suivants :

- Entrée moins de 18 ans, chômeurs et étudiants	: 1,50 €
- Entrée adulte	: 2,30 €
- Abonnement moins de 18 ans, chômeurs et étudiants (10 bains)	: 13,00 €
- Abonnement adulte (10 bains)	: 20,00 €
- Bonnet de Bain	: 1,60 €
- Aquagym carte annuelle	: 88,00 €
- Aquagym la séance	: 3,20 €
- Animation adultes	: 70,00 €
- 10 Leçons de natation enfant	: 96,00 €
- 10 Leçons de natation adulte	: 111,00 €

Compte tenu de cette situation, il est proposé de modifier les tarifs suivants à compter du 01 septembre 2019:

- abonnement aquagym bimestriel : 20 €
- abonnement animation adulte bimestriel : 14 €

Les autres tarifs restent inchangés.

Les recettes seront inscrites au budget primitif de la ville, exercice 2019, article 70 631 413 spor.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VIVIANE LOUME-SEIXO, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE les tarifs d'entrée à la piscine d'Aspremont du stade André Darrigade proposés ci-dessus à compter du 01 septembre 2019,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération,

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20190521-27-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Dax  
Conseillère Régionale Nouvelle-  
Aquitaine**

*Affichée le : 22 Mai 2019*

«La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>) ».